

Réf: Dossier N° 065518

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CHRIS-YVANN IMPRIM »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 660, Ilot 80

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/12/2021 , et enregistrés au CEPICI le 16/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHRIS-YVANN IMPRIM »

Objet : Imprimerie
Personnalisation de t-shirt; stylo ; tasse ...
Carnet normalisé
Impression
divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 660, Ilot 80

Dirigeant(s) : Mlle KOFFI AYA MARIE-NINA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08478 du 30/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42099/GTCA/RC/2021 du 30/12/2021

